Les problèmes posés par la définitude

L'exemple du suédois

Plan

I – La définitude

- A. Introduction
- B. Délimiter la définitude
- C. Définir la définitude
 - 1. unicité
 - 2. inclusivité
 - 3. identifiabilité
 - 4. renouvellement de l'approche
- D. Problèmes diachroniques

Plan

I - La définitude

- A. Introduction
- B. Délimiter la définitude
- C. Définir la définitude
 - 1. unicité
 - 2. inclusivité
 - 3. identifiabilité
 - 4. renouvellement de l'approche
- D. Problèmes diachroniques

II - Présentation du suédois

- A. Classification
- B. Histoire du suédois
- C. Grammaire
 - 1. Phonologie
 - 2. Morphologie nominale et pronominale
 - 3. Morphologie verbale
 - 4. Syntaxe
- D. Problèmes liés à la définitude

Plan

I - La définitude

- A. Introduction
- B. Délimiter la définitude
- C. Définir la définitude
 - 1. unicité
 - 2. inclusivité
 - 3. identifiabilité
 - 4. renouvellement de l'approche
- D. Problèmes diachroniques

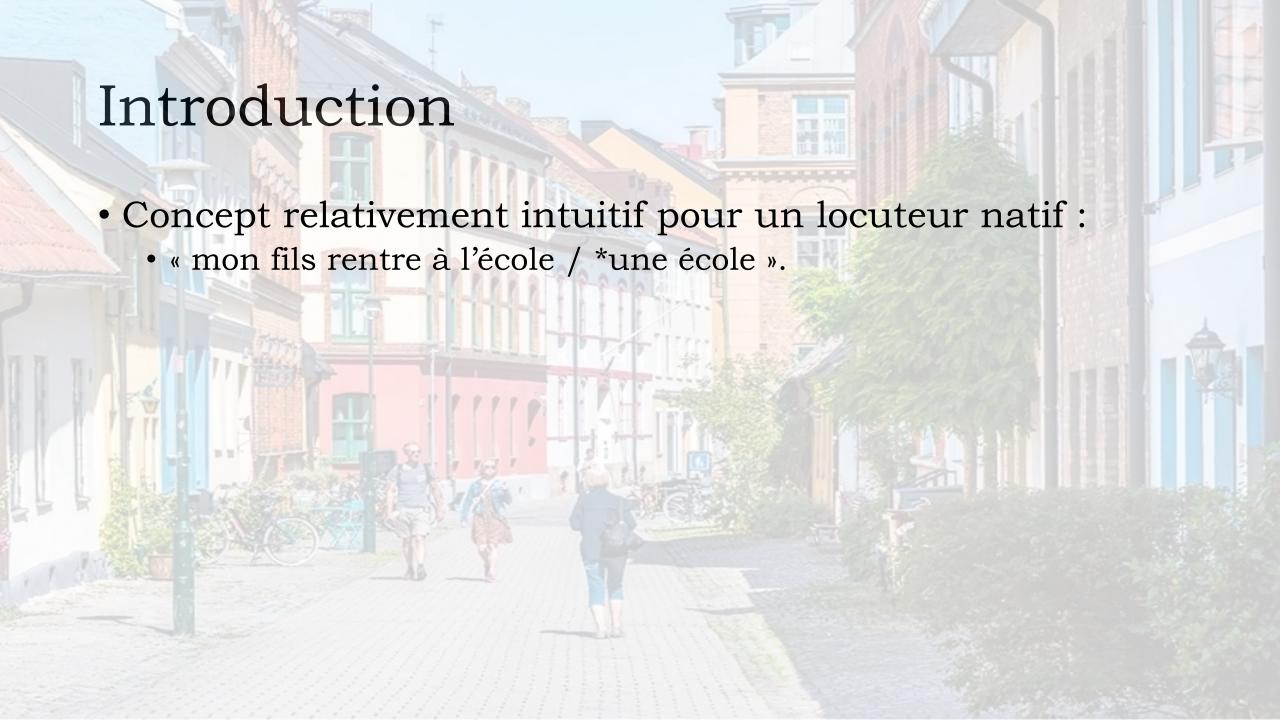
II - Présentation du suédois

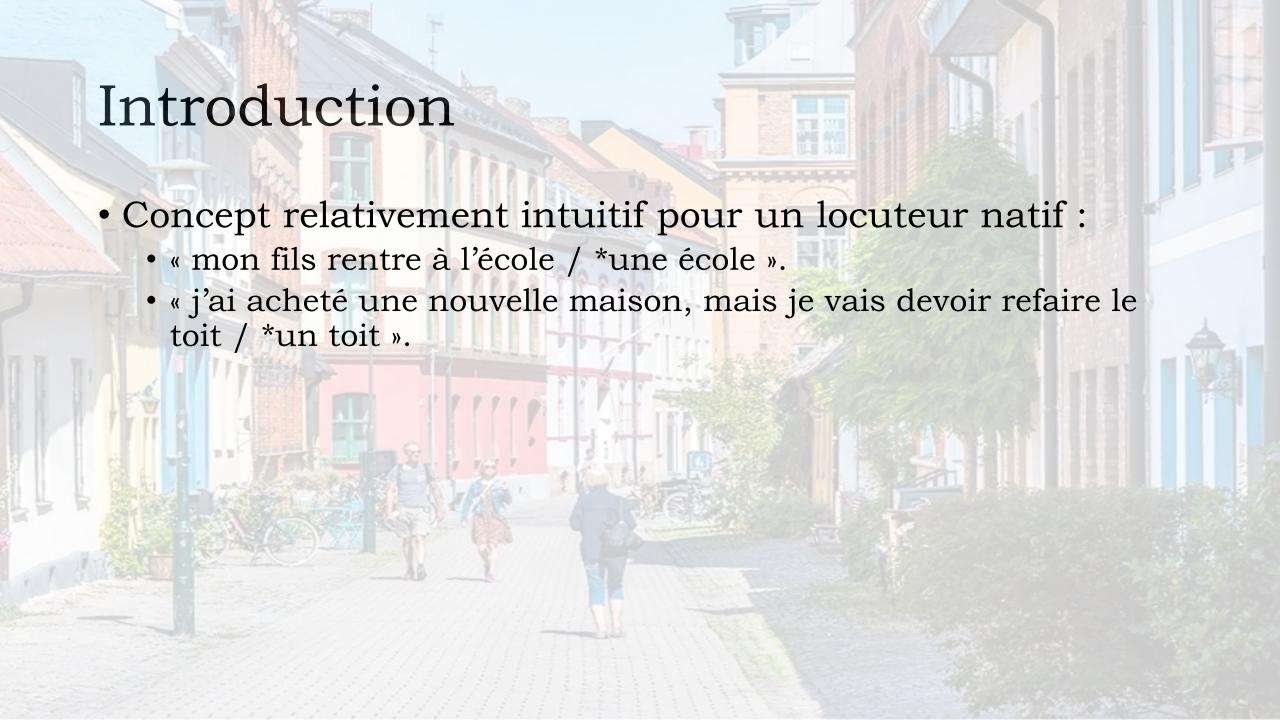
- A. Classification
- B. Histoire du suédois
- C. Grammaire
 - 1. Phonologie
 - 2. Morphologie nominale et pronominale
 - 3. Morphologie verbale
 - 4. Syntaxe
- D. Problèmes liés à la définitude

III – Lecture de texte









- Concept relativement intuitif pour un locuteur natif :
 - « mon fils rentre à l'école / *une école ».
 - « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire le toit / *un toit ».
 - « je suis allé à un anniversaire, *l'invité / un invité était en retard ».

- Concept relativement intuitif pour un locuteur natif :
 - « mon fils rentre à l'école / *une école ».
 - « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire le toit / *un toit ».
 - « je suis allé à un anniversaire, *l'invité / un invité était en retard ».
- Pourtant:
 - typologiquement rare.

- Concept relativement intuitif pour un locuteur natif :
 - « mon fils rentre à l'école / *une école ».
 - « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire le toit / *un toit ».
 - « je suis allé à un anniversaire, *l'invité / un invité était en retard ».

• Pourtant:

- typologiquement rare.
- nombreuses variations (mon chien / il mio cane, j'étudie les langues / I'm studying *the languages).

- Concept relativement intuitif pour un locuteur natif :
 - « mon fils rentre à l'école / *une école ».
 - « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire le toit / *un toit ».
 - « je suis allé à un anniversaire, *l'invité / un invité était en retard ».

• Pourtant:

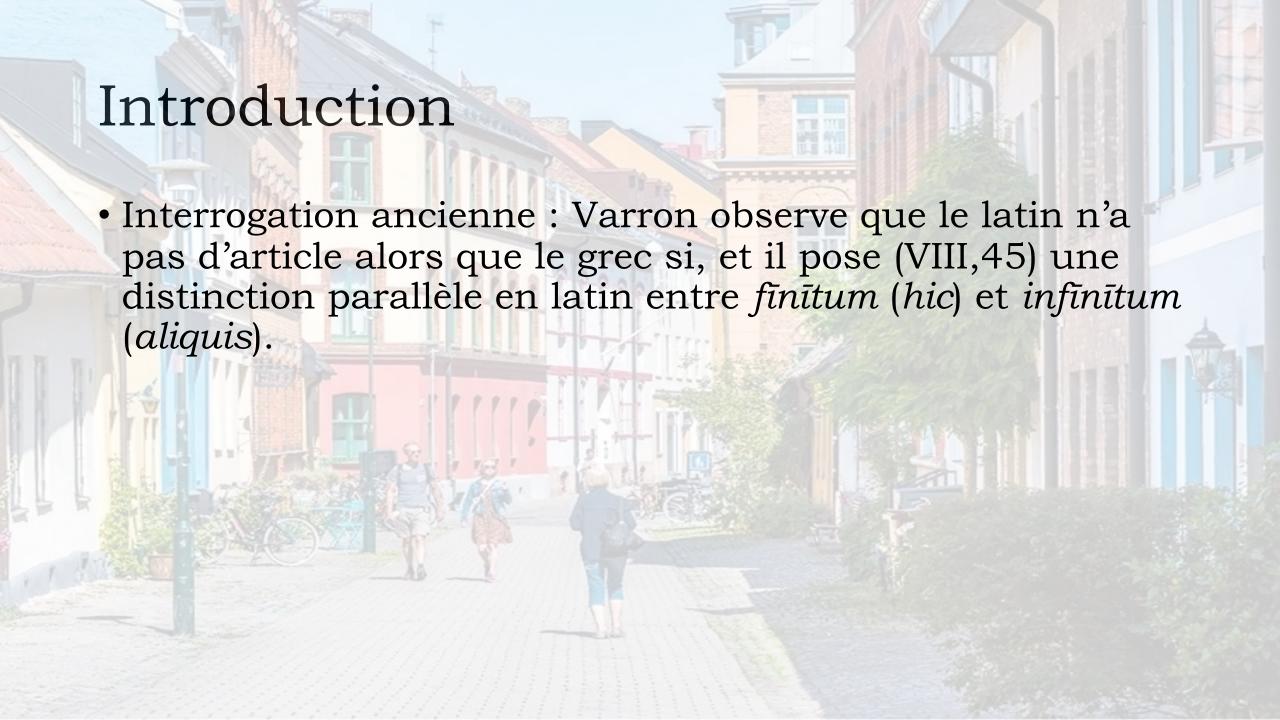
- typologiquement rare.
- nombreuses variations (mon chien / il mio cane, j'étudie les langues / I'm studying *the languages).
- difficile à décrire (unicité? familiarité? accessibilité?).

- Concept relativement intuitif pour un locuteur natif :
 - « mon fils rentre à l'école / *une école ».
 - « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire le toit / *un toit ».
 - « je suis allé à un anniversaire, *l'invité / un invité était en retard ».

=> Comment rendre compte de la définitude d'un point de vue sémantique et syntaxique ?

• Pourtant:

- typologiquement rare.
- nombreuses variations (mon chien / il mio cane, j'étudie les langues / I'm studying *the languages).
- difficile à décrire (unicité? familiarité? accessibilité?).



- Interrogation ancienne : Varron observe que le latin n'a pas d'article alors que le grec si, et il pose (VIII,45) une distinction parallèle en latin entre *finītum* (*hic*) et *infīnītum* (*aliquis*).
- Interrogation centrale dans l'histoire de la syntaxe : le programme minimaliste (héritier du générativisme) fait de l'élément défini la tête du syntagme nominal (ils parlent de DP « determiner phrase »). Cf LYONS (1999), KOPTJEVSKAJA (2003)...

• Quand il s'agit de donner une extension à la définitude, un locuteur français a l'intuition que le chat, mon chat et ce chat ont un sens défini, alors que un chat, quelque chat ou plusieurs chats ont un sens indéfini.

- Quand il s'agit de donner une extension à la définitude, un locuteur français a l'intuition que le chat, mon chat et ce chat ont un sens défini, alors que un chat, quelque chat ou plusieurs chats ont un sens indéfini.
- Le problème est que pour d'autres langues, cette distinction n'est pas aussi évidente : en latin *mei amici* peut signifier « mes amis » ou « plusieurs de mes amis », et *illas tres partes* peut signifier « ces trois parties » ou « trois de ces parties ».

- Quand il s'agit de donner une extension à la définitude, un locuteur français a l'intuition que le chat, mon chat et ce chat ont un sens défini, alors que un chat, quelque chat ou plusieurs chats ont un sens indéfini.
- Le problème est que pour d'autres langues, cette distinction n'est pas aussi évidente : en latin *mei amici* peut signifier « mes amis » ou « plusieurs de mes amis », et *illas tres partes* peut signifier « ces trois parties » ou « trois de ces parties ».
- Les langues sans articles sont en ce sens particulièrement intéressantes : tch. kniha je na stole / na stole je kniha.

• On pourra retenir le test de la coordination : si, lorsque l'on répète dans un énoncé le même syntagme avec deux prédicats différents, le référent reste le même, le syntagme est défini.

• On pourra retenir le test de la coordination : si, lorsque l'on répète dans un énoncé le même syntagme avec deux prédicats différents, le référent reste le même, le syntagme est défini.

Ex: « Mon chat est âgé et mon chat est un persan = mon chat est un persan âgé ».

mais « Un chat est âgé et un chat est un persan =/= un chat est un persan âgé ».

• Les logiciens (RUSSELL, 1905, MILL, 1843...) considèrent que l'article défini présuppose deux propositions, à savoir l'existence d'un référent et son unicité :

Ex: « La voiture de Paul est rouge », présuppose 1) l'existence d'une voiture, 2) qu'il n'y en a qu'une seule.

• Les logiciens (RUSSELL, 1905, MILL, 1843...) considèrent que l'article défini présuppose deux propositions, à savoir l'existence d'un référent et son unicité :

Ex: « La voiture de Paul est rouge », présuppose 1) l'existence d'une voiture, 2) qu'il n'y en a qu'une seule.

Dans les termes de MILL (1866), l'article défini « limite l'application du mot ».

• Cette théorie va de pair avec celle de la familiarité (CHRISTOPHERSEN, 1939) qui considère que les déterminants invitent l'interlocuteur à identifier, grâce aux éléments partagés de contexte et de cotexte, le référent unique de l'expression :

• Cette théorie va de pair avec celle de la familiarité (CHRISTOPHERSEN, 1939) qui considère que les déterminants invitent l'interlocuteur à identifier, grâce aux éléments partagés de contexte et de cotexte, le référent unique de l'expression :

« Regarde <u>le</u> chien qui s'approche de nous » (déictique)

• Cette théorie va de pair avec celle de la familiarité (CHRISTOPHERSEN, 1939) qui considère que les déterminants invitent l'interlocuteur à identifier, grâce aux éléments partagés de contexte et de cotexte, le référent unique de l'expression :

- « Regarde <u>le</u> chien qui s'approche de nous » (déictique)
- « <u>Le</u> roi d'Angleterre s'appelle Charles » (connaissance partagée)

• Cette théorie va de pair avec celle de la familiarité (CHRISTOPHERSEN, 1939) qui considère que les déterminants invitent l'interlocuteur à identifier, grâce aux éléments partagés de contexte et de cotexte, le référent unique de l'expression :

- « Regarde <u>le</u> chien qui s'approche de nous » (déictique)
- « <u>Le</u> roi d'Angleterre s'appelle Charles » (connaissance partagée)
- « J'ai acheté une voiture. Ma voiture est une Porsche » (anaphore)

• Si le présupposé d'existence est faux, la phrase est grammaticale mais fausse (?J'ai rencontré l'actuel empereur de Suisse, ?Je vais dans mon château).

- Si le présupposé d'existence est faux, la phrase est grammaticale mais fausse (?J'ai rencontré l'actuel empereur de Suisse, ?Je vais dans mon château).
- Si le présupposé d'unicité est faux, la phrase est sémantiquement incomplète (? J'ai rencontré le ministre) ou demande une réanalyse sémantique du nom (? J'ai vue mon amie).

• Explique pourquoi les phrases d'introduction « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire *un toit » et « je suis allé à un anniversaire, *l'invité était en retard ».

- Explique pourquoi les phrases d'introduction « j'ai acheté une nouvelle maison, mais je vais devoir refaire *un toit » et « je suis allé à un anniversaire, *l'invité était en retard ».
- Dans le premier cas, on considère qu'une maison n'a qu'un seul toit, et on attend donc un article défini.
- Dans le second cas, on considère au contraire qu'il y a plusieurs invités à un anniversaire, ce qui va à l'encontre du présupposé d'unicité.

Problèmes:

• Rend difficilement compte des définis pluriels (je range mes livres – le référent « livres » n'est pas unique).

Problèmes:

• Rend difficilement compte des définis pluriels (je range mes livres – le référent « livres » n'est pas unique).

· Ne tient pas compte des génériques (j'aime le café).

Problèmes:

- Rend difficilement compte des définis pluriels (je range mes livres le référent « livres » n'est pas unique).
- Ne tient pas compte des génériques (j'aime le café).
- Ne tient pas compte de la valeur distributive (tous les étudiants sont allés à l'université -> n'implique pas la même université).

Définir la définitude - Inclusivité

• Cette théorie, élaborée par HAWKIN (1978), se veut une amélioration de la précédente : l'article défini introduit un référent à l'interlocuteur, lui demande de trouver les référents possibles dans le contexte (au sens large : cotexte, connaissances communes, contexte physique...), et réfère à tous les éléments qui satisfont la proposition.

Définir la définitude - Inclusivité

• Cette théorie, élaborée par HAWKIN (1978), se veut une amélioration de la précédente : l'article défini introduit un référent à l'interlocuteur, lui demande de trouver les référents possibles dans le contexte (au sens large : cotexte, connaissances communes, contexte physique...), et réfère à tous les éléments qui satisfont la proposition.

Ex : « J'ai fini de ranger <u>les</u> livres », hors de tout contexte, renverrait aux livres que je possède (en présupposant que mon interlocuteur sache que j'en possède plusieurs), mais a un sens différent si mon interlocuteur sait que je travaille dans une bibliothèque par exemple.

Définir la définitude - Inclusivité

Problème : Suppose que des propositions puissent être ambiguës, puisque l'article défini renvoie à l'ensemble des référents possibles. Or, c'est rarement le cas :

Définir la définitude - Inclusivité

Problème : Suppose que des propositions puissent être ambiguës, puisque l'article défini renvoie à l'ensemble des référents possibles. Or, c'est rarement le cas :

• Dans une pièce où toutes les portes sont fermées, si je dis « est-ce que tu pourrais m'ouvrir <u>la</u> porte ? » en me tenant à proximité de l'une d'elles, la phrase n'est pas ambiguë, alors qu'il y a plusieurs portes potentielles (ex. de LYONS 1980).

• Les théories de l'identifiabilité (GAMILLSCHEG, 1937, STRAWSON, 1950, KRÁMSKY, 1972) essayent de prendre en compte la dimension pragmatique de la définitude :

• Les théories de l'identifiabilité (GAMILLSCHEG, 1937, STRAWSON, 1950, KRÁMSKY, 1972) essayent de prendre en compte la dimension pragmatique de la définitude :

• Avec un déterminant, le locuteur présente le référent du syntagme comme accessible à son interlocuteur.

- Les théories de l'identifiabilité (GAMILLSCHEG, 1937, STRAWSON, 1950, KRÁMSKY, 1972) essayent de prendre en compte la dimension pragmatique de la définitude :
- Avec un déterminant, le locuteur présente le référent du syntagme comme accessible à son interlocuteur.
- Dans l'exemple de la porte à ouvrir, l'article défini fait comprendre à l'interlocuteur qu'il peut inférer de quelle porte précise on parle.

• Explique notamment les cas d'« anaphores infidèles » : « J'ai croisé Thomas hier, et <u>ce</u> plaisantin n'avait pas changé! ».

• Explique notamment les cas d'« anaphores infidèles » : « J'ai croisé Thomas hier, et <u>ce</u> plaisantin n'avait pas changé! ». Le déterminant indique ici à mon interlocuteur qu'il est en mesure de savoir qui est le plaisantin dont je parle, et il déduit du contexte (son expérience avec Thomas, ce que je lui en ai dit...) qu'il s'agit de Thomas.

• Problème : l'acceptabilité d'un énoncé dépend exclusivement des connaissances partagées (ou supposées partagées) entre les interlocuteurs.

• Problème : l'acceptabilité d'un énoncé dépend exclusivement des connaissances partagées (ou supposées partagées) entre les interlocuteurs.

Ex: « Quand tu seras au Havre, rejoins moi près du volcan ».

• Problème : l'acceptabilité d'un énoncé dépend exclusivement des connaissances partagées (ou supposées partagées) entre les interlocuteurs.

Ex: « Quand tu seras au Havre, rejoins moi près du volcan ».

• Un locuteur peut savoir que la salle de concert du Havre s'appelle le volcan -> énoncé acceptable.

• Problème : l'acceptabilité d'un énoncé dépend exclusivement des connaissances partagées (ou supposées partagées) entre les interlocuteurs.

Ex: « Quand tu seras au Havre, rejoins moi près du volcan ».

- Un locuteur peut savoir que la salle de concert du Havre s'appelle le volcan -> énoncé acceptable.
- Un locuteur peut l'ignorer mais admettre qu'il doit y avoir un endroit identifiable au Havre qui se nomme ainsi -> énoncé acceptable.

• Problème : l'acceptabilité d'un énoncé dépend exclusivement des connaissances partagées (ou supposées partagées) entre les interlocuteurs.

Ex: « Quand tu seras au Havre, rejoins moi près du volcan ».

- Un locuteur peut savoir que la salle de concert du Havre s'appelle le volcan -> énoncé acceptable.
- Un locuteur peut l'ignorer mais admettre qu'il doit y avoir un endroit identifiable au Havre qui se nomme ainsi -> énoncé acceptable.
- · Un locuteur peut considérer l'énoncé absurde.

Définir la définitude – LYONS (1999)

• Publication de référence dans la discipline. Lyons distingue la définitude grammaticale (« a grammatical category on par with tense, mood, number, gender... ») et la définitude sémantique (qui se définit en termes d'identifiabilité, d'unicité, de familiarité, selon les langues).

Définir la définitude – LYONS (1999)

• Publication de référence dans la discipline. Lyons distingue la définitude grammaticale (« a grammatical category on par with tense, mood, number, gender... ») et la définitude sémantique (qui se définit en termes d'identifiabilité, d'unicité, de familiarité, selon les langues).

• Permet de rendre compte de l'expression de la définitude dans des langues sans articles (tchèque : *kniha je na stole / na stole je kniha*).

Définir la définitude – LYONS (1999)

• Lyons s'appuie alors sur le concept de « grammaticalisation » : une notion sémantique (l'unicité, identifiabilité...) se transforme en notion grammaticale (la définitude).

• Approche concurrente / complémentaire à celle de Lyons : définition sémantique de la définitude.

- Approche concurrente / complémentaire à celle de Lyons : définition sémantique de la définitude.
- Les substantifs présentent intrinsèquement un sème [± unique] et un sème [± relationnel]. Par exemple, soleil, pape, couleur (d'un objet) sont fondamentalement uniques, quand pierre, arbre, maison sont fondamentalement non-uniques.

- Approche concurrente / complémentaire à celle de Lyons : définition sémantique de la définitude.
- Les substantifs présentent intrinsèquement un sème [± unique] et un sème [± relationnel]. Par exemple, soleil, pape, couleur (d'un objet) sont fondamentalement uniques, quand pierre, arbre, maison sont fondamentalement non-uniques.
- Les premiers sont caractéristiques de la définitude sémantique, les seconds de la définitude pragmatique.

• Les termes [+ unique] sont « sémantiquement définis », et leur emploi avec un indéfini nécessite une opération cognitive pour justifier cet emploi (*un soleil* ne fonctionne que dans le cadre d'une science-fiction, ou dans un discours d'astronomie).

- Les termes [+ unique] sont « sémantiquement définis », et leur emploi avec un indéfini nécessite une opération cognitive pour justifier cet emploi (*un soleil* ne fonctionne que dans le cadre d'une science-fiction, ou dans un discours d'astronomie).
- Les termes [- unique] peuvent être employés avec un déterminant défini, mais sont alors « pragmatiquement définis » : il faut chercher dans le contexte ou le cotexte ce qui justifie cet emploi (*j'ai vu la maison* ne fonctionne que si l'on a du contexte).

• Les termes qui sont intrinsèquement [+ relationnel] ont quand à eux besoin d'un complément de possession pour pouvoir être utilisés (« *j'ai vu le fils » mais « j'ai vu mon fils / le fils de Manon »).

- Les termes qui sont intrinsèquement [+ relationnel] ont quand à eux besoin d'un complément de possession pour pouvoir être utilisés (« *j'ai vu le fils » mais « j'ai vu mon fils / le fils de Manon »).
- Au contraire, utiliser un substantif intrinsèquement [- relationnel] avec un déterminant possessif nécessite une contextualisation (mon arbre, ma pierre...) ou dénote un sens dépassant la seule possession (ma France, mon Pape...).

- C'est ce qui justifie que des propositions telles que « j'ai acheté une nouvelle maison, je dois changer *la fenêtre » ou « j'ai vu *la sœur » posent problème :
 - Dans le premier cas, *fenêtre* est un substantif intrinsèquement [- unique] dans un emploi pragmatiquement défini, sans précision supplémentaire.
 - Dans le second cas, *sœur* est un substantif intrinsèquement [+ relationnel] dont le possesseur n'est pas exprimé.

Définir la définitude - Conclusions

• La définitude est une notion très difficile à définir en termes sémantiques (unicité, familiarité, identifiabilité, accessibilité...).

Définir la définitude - Conclusions

- La définitude est une notion très difficile à définir en termes sémantiques (unicité, familiarité, identifiabilité, accessibilité...).
- Mieux vaut considérer la définitude comme une propriété morpho-syntaxique (LYONS), qui permet dans certaines langues l'expression d'une définitude sémantique.

Définir la définitude - Conclusions

- La définitude est une notion très difficile à définir en termes sémantiques (unicité, familiarité, identifiabilité, accessibilité...).
- Mieux vaut considérer la définitude comme une propriété morpho-syntaxique (LYONS), qui permet dans certaines langues l'expression d'une définitude sémantique.
- Cette propriété morpho-syntaxique a des expressions et des implications différentes selon la sémantique propre des termes employés (LÖBNER).

• Dans la mesure où ce questionnement a d'abord concerné les romanistes et les germanistes, on admet généralement que l'article défini est issu de la grammaticalisation d'un démonstratif (GREENBERG, 1978, HIMMELMANN, 1997, LYONS, 1999...).

- Dans la mesure où ce questionnement a d'abord concerné les romanistes et les germanistes, on admet généralement que l'article défini est issu de la grammaticalisation d'un démonstratif (GREENBERG, 1978, HIMMELMANN, 1997, LYONS, 1999...).
- Cette évolution est à l'œuvre en ce moment même en tchèque (ten) et en slovène (tá), deux démonstratifs.

Cela soulève plusieurs interrogations :

• Où passe la frontière entre démonstratif et article défini ? (« regarde la maison, là! »).

- Où passe la frontière entre démonstratif et article défini ? (« regarde la maison, là! »).
- Que faire des langues où l'article défini est issu d'un autre élément ? (sarde su, sa > *ipsu, ipsa).

- Où passe la frontière entre démonstratif et article défini ? (« regarde la maison, là! »).
- Que faire des langues où l'article défini est issu d'un autre élément ? (sarde su, sa > *ipsu, ipsa).
- Comment justifier cette grammaticalisation?

- Où passe la frontière entre démonstratif et article défini ? (« regarde la maison, là ! »).
- Que faire des langues où l'article défini est issu d'un autre élément ? (sarde su, sa > *ipsu, ipsa).
- Comment justifier cette grammaticalisation?
- · Que faire des autres déterminants?

Les générativistes et minimalistes se divisent généralement en deux écoles :

Les générativistes et minimalistes se divisent généralement en deux écoles :

- postuler que toutes les langues possèdent la notion grammaticale de définitude, mais qu'elle laissée vacante (ABRAHAM, 2007).

Les générativistes et minimalistes se divisent généralement en deux écoles :

- postuler que toutes les langues possèdent la notion grammaticale de définitude, mais qu'elle laissée vacante (ABRAHAM, 2007).
- postuler que toutes les langues possèdent une catégorie grammaticale (nP chez VAN GELDEREN, 2007, EP chez STROH-WOLLIN, 2016) avec une fonction plus ou moins définie, et qui est susceptible d'évoluer vers la définitude.

En dehors du cadre générativiste, on peut étudier l'émergence de la définitude en lien avec l'extension progressive des emplois du démonstratif :

En dehors du cadre générativiste, on peut étudier l'émergence de la définitude en lien avec l'extension progressive des emplois du démonstratif :

1) la définitude est une pure catégorie sémantique.

- 1) la définitude est une pure catégorie sémantique.
- 2) le sens déictique du démonstratif s'affaiblit et il commence à être employé dans des contextes non déictiques.

- 1) la définitude est une pure catégorie sémantique.
- 2) le sens déictique du démonstratif s'affaiblit et il commence à être employé dans des contextes non déictiques.
- 3) le démonstratif affaibli se généralise comme une marque de la définitude -> grammaticalisation.

- 1) la définitude est une pure catégorie sémantique.
- 2) le sens déictique du démonstratif s'affaiblit et il commence à être employé dans des contextes non déictiques.
- 3) le démonstratif affaibli se généralise comme une marque de la définitude -> grammaticalisation.
- 4) les autres déterminants s'alignent sur cette nouvelle syntaxe.

- 1) la définitude est une pure catégorie sémantique. latin
- 2) le sens déictique du démonstratif s'affaiblit et il commence à être employé dans des contextes non déictiques. tchèque
- 3) le démonstratif affaibli se généralise comme une marque de la définitude -> grammaticalisation.

 ancien français
- 4) les autres déterminants s'alignent sur cette nouvelle syntaxe. *français*

Comment délimiter le passage de 2) à 3), c'est-à-dire d'une définitude pragmatique à une définitude grammaticale ?

Comment délimiter le passage de 2) à 3), c'est-à-dire d'une définitude pragmatique à une définitude grammaticale ?

- emploi avec des termes intrinsèquement uniques (« *ce soleil-là », « *ce président actuel des États-Unis »).

Comment délimiter le passage de 2) à 3), c'est-à-dire d'une définitude pragmatique à une définitude grammaticale ?

- emploi avec des termes intrinsèquement uniques (« *ce soleil-là », « *ce président actuel des États-Unis »).
- emploi dans des anaphores associatives (« je suis arrivé dans un village. *Cette église est ancienne »).

HIMMELMANN, 2001, LÖBNER, 2001...

LÖBNER propose de suivre l'évolution du démonstratif (ou assimilé) vers une marque de la définitude syntaxique en fonction de la sémantique des termes avec lesquels il apparaît :

LÖBNER propose de suivre l'évolution du démonstratif (ou assimilé) vers une marque de la définitude syntaxique en fonction de la sémantique des termes avec lesquels il apparaît :

- emploi déictique
- anaphore fidèle
- noms [- unique] avec une relative déterminative ou un possesseur exprimé.
- anaphores associatives (= passage à la définitude syntaxique)
- noms [+ unique]
- noms propres
- pronoms personnels

LÖBNER propose de suivre l'évolution du démonstratif (ou assimilé) vers une marque de la définitude syntaxique en fonction de la sémantique des termes avec lesquels il apparaît :

- emploi déictique
- anaphore fidèle
- noms [- unique] avec une relative déterminative ou un possesseur exprimé.

 LATIN
- anaphores associatives (= passage à la définitude syntaxique)
- noms [+ unique]
- noms propres
- pronoms personnels

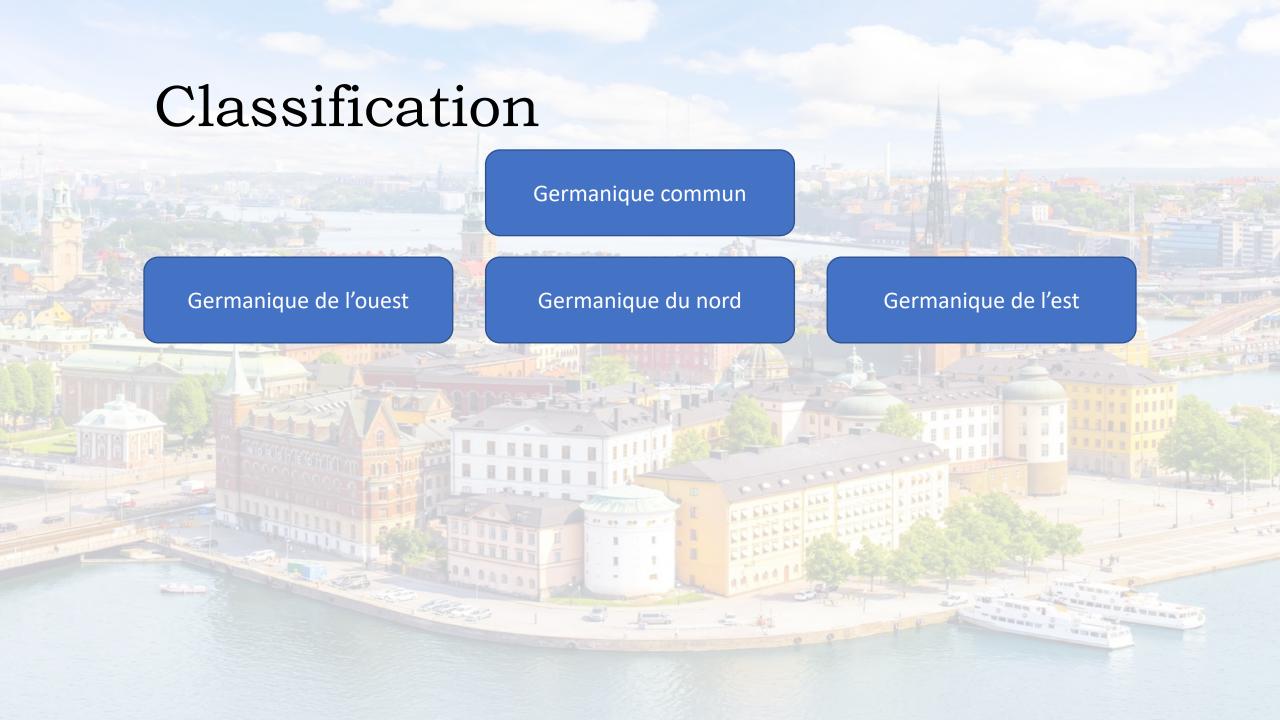
FRANÇAIS

GREC MODERNE

Problèmes non résolus :

- langues où l'article défini ne provient pas d'un démonstratif.
- explique mal les variations typologiques : pourquoi l'article défini peut-il se combiner avec un possessif dans certaines langues, et pas dans d'autres ?

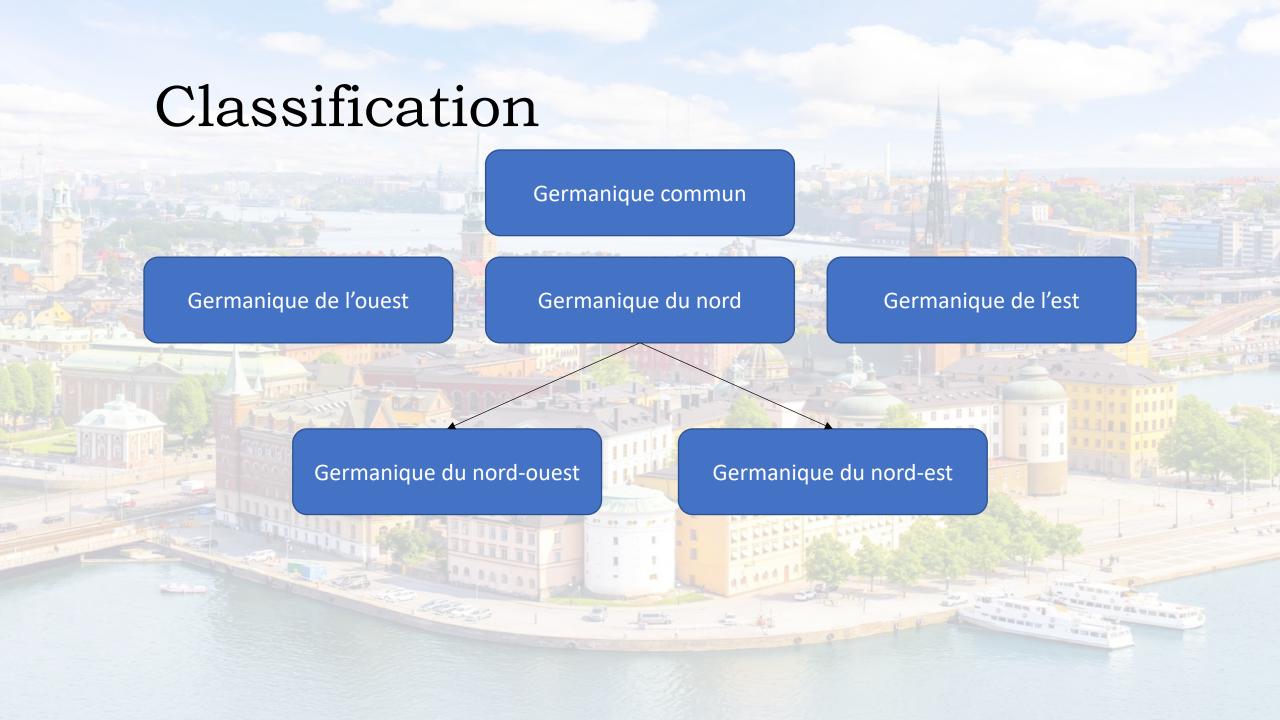


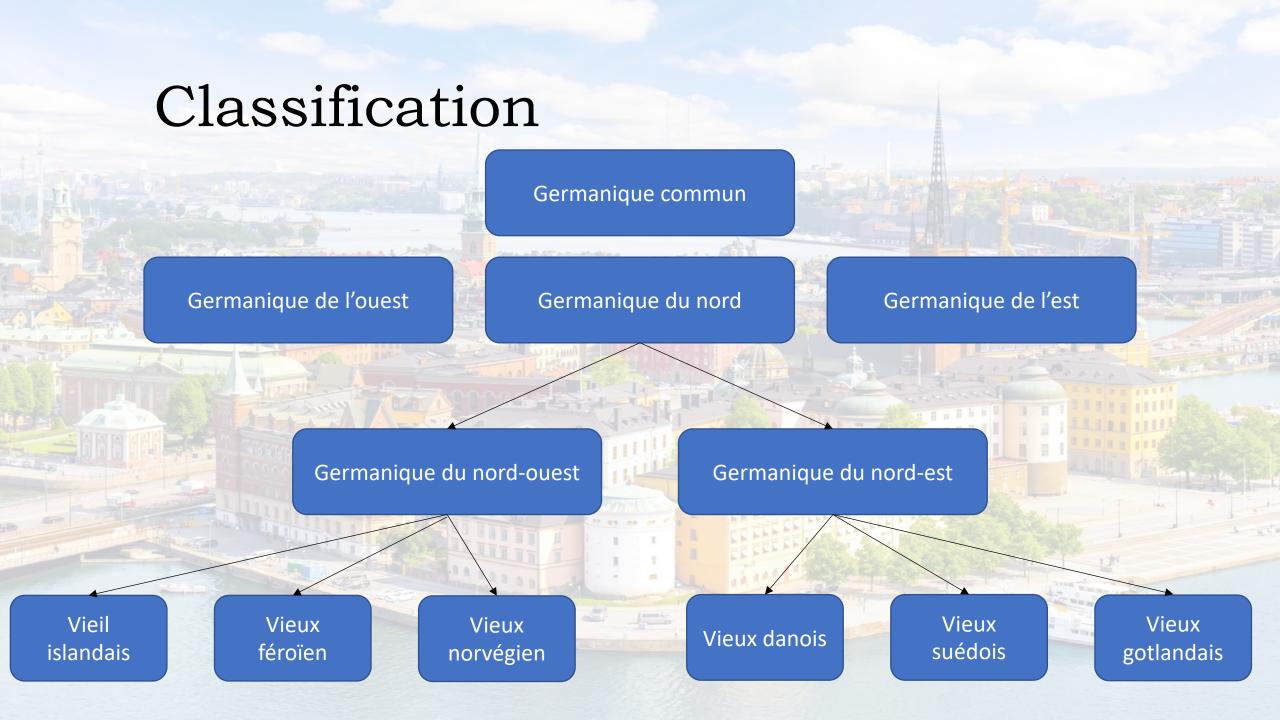


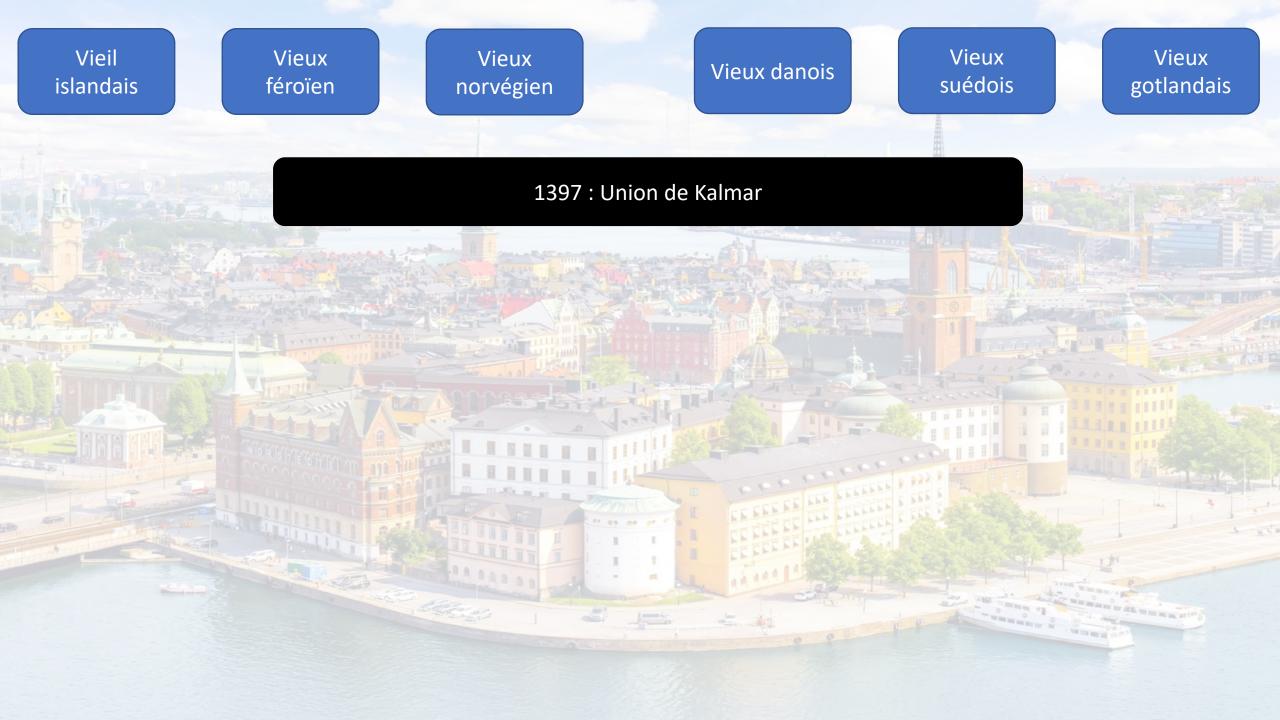
Gormr hét konungr er réð fyrir Danmorku, er kallaðr var hinn barnlausi. Hann var ríkr konungr ok vinsæll við sína menn. Hann hafði þá lengi ráðit ríkinu er þetta er tíðenda. Þá var í Saxlandi Arnfinnr jarl, er ríki hélt af Karlamagnúsi konungi. Þeir váru vinir góðir ok Gormr konungr ok hofðu verit í víking báðir saman

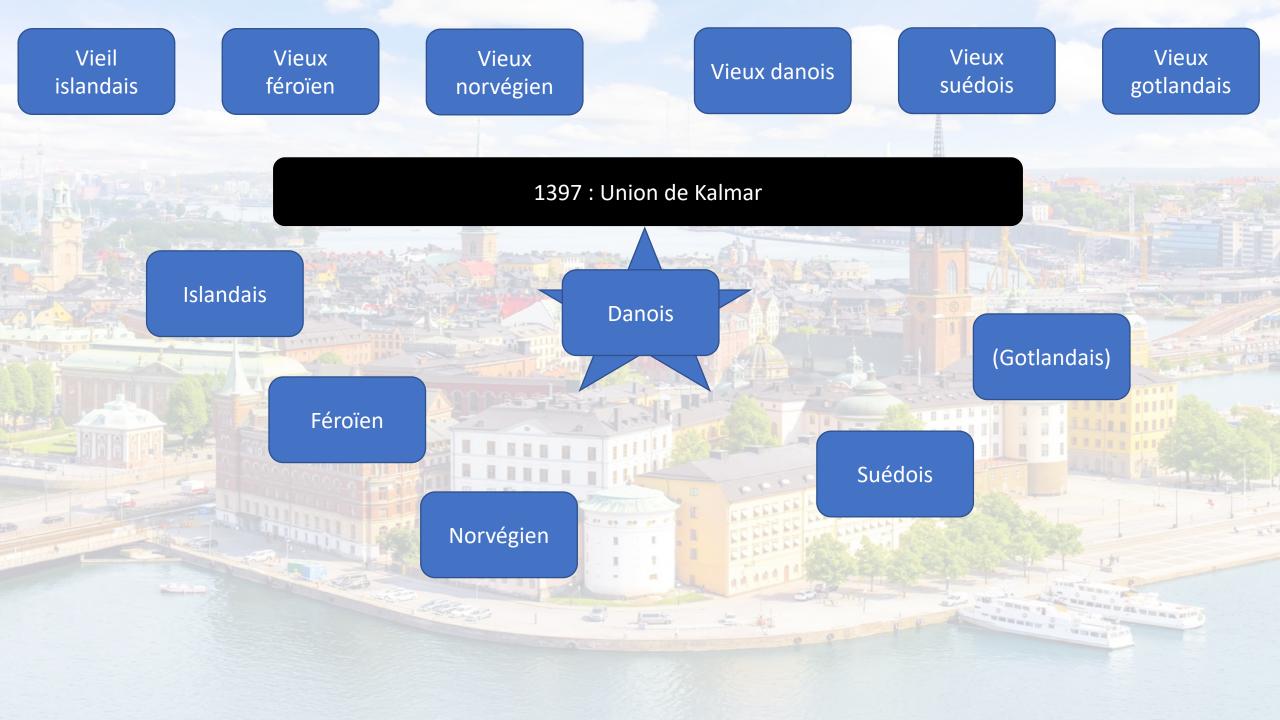
Jómsvíkinga saga (https://etext.old.no/saga/jom.html)

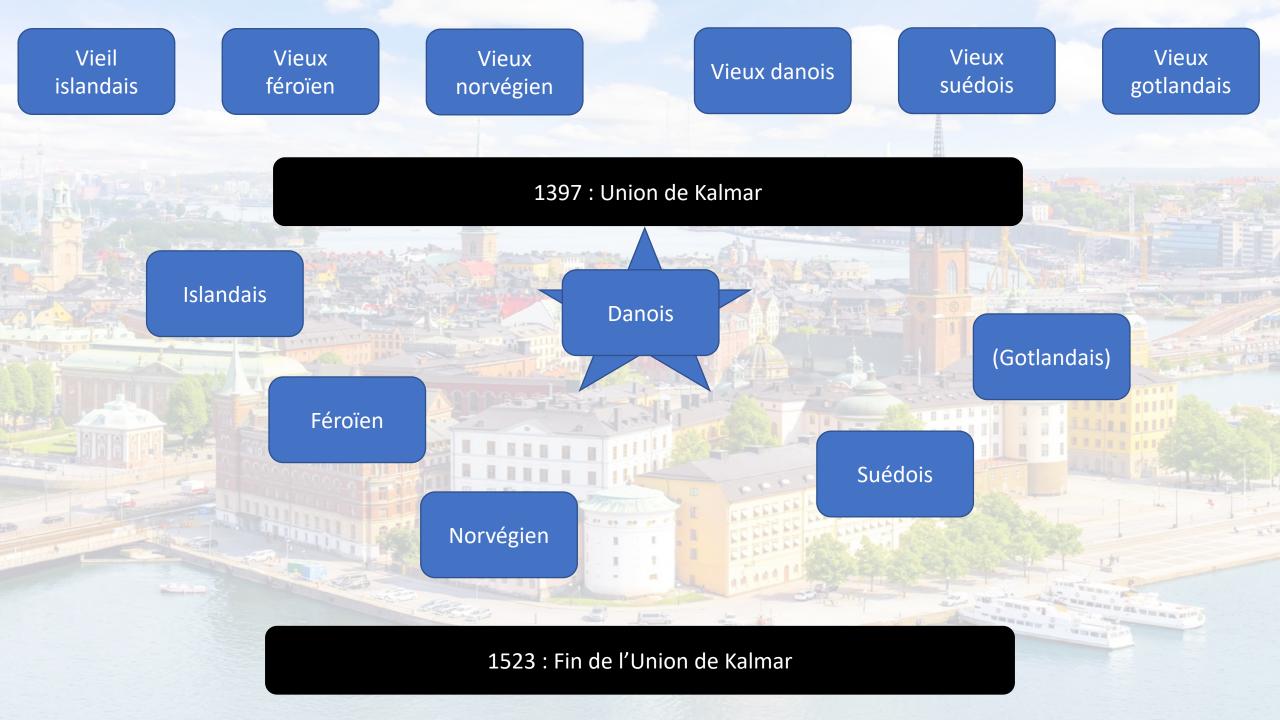
(Lit.) « Gormr se nommant le roi qui régnait sur le Danemark, qui était nommé le-sans-fils. Il était un roi puissant et aimé auprès de ses hommes. Il avait régné depuis longtemps quand cela arriva. À cette époque, il y avait en Saxe le comte Arnfinnr, qui tenait son pouvoir du roi Charlemagne. Ils étaient de bons amis, lui et le roi Gormr, et ils avaient été tous les deux ensemble lors d'expéditions de vikings ».

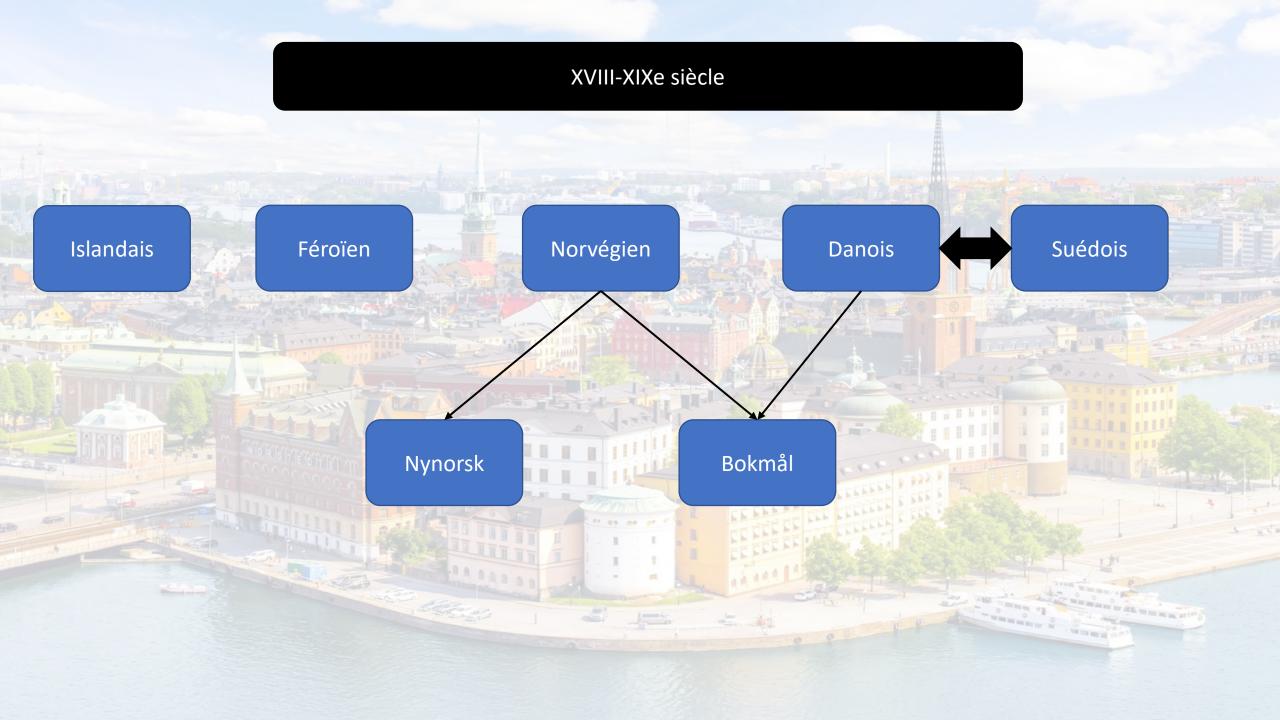












• Xe Premières attestations : runsvenska

Inscriptions formulaires, beaucoup de variations syntaxiques, déjà quelques traces de différenciation entre les runes suédoises et les runes insulaires.

Exemplier 1)





Ekeby kyrka, Östergötland 68

- Xe Premières attestations : runsvenska
- 1225 Premier manuscrit: fornsvenska

Corpus de textes de lois régionales, Littérature très codifiée et formulaire. Intérêt certain pour des recherches historiques.

Exemplier 2)



- Xe Premières attestations : runsvenska
- 1225 Premier manuscrit: fornsvenska
- 1397-1523 Union de Kalmar

Union des couronnes danoise, suédoise et norvégien, domination de Copenhague.

Forte influence de la langue danoise, développement des contacts avec l'Allemagne (villes du sud de la Baltique).

- Xe Premières attestations : runsvenska
- 1225 Premier manuscrit: fornsvenska
- · 1397-1523 Union de Kalmar
- 1541 Première traduction de la Bible : nysvenska

Gustav Vasa, héros de l'indépendance suédoise, commande la traduction de la *Bible* en suédois à partir de l'allemand. Standardisation du suédois sur la langue d'Uppland (région de Stockholm), et choix de formes archaïques pour différencier volontairement le suédois du danois.



- Xe Premières attestations : runsvenska
- 1225 Premier manuscrit: fornsvenska
- · 1397-1523 Union de Kalmar
- 1541 Première traduction de la Bible : nysvenska
- 1626 Première grammaire

Poursuite de la standardisation de la langue, développement d'une norme écrite. Période de contact avec les populations fenniques, population suédophone dans les villes finnoises.

- Xe Premières attestations: runsvenska
- 1225 Premier manuscrit : fornsvenska
- · 1397-1523 Union de Kalmar
- · 1541 Première traduction de la Bible : nysvenska
- 1626 Première grammaire
- XIXe Scandinavisme

Décision commune des intellectuels suédois, danois et norvégiens de rapprocher les normes (notamment graphiques) des trois langues pour favoriser l'intercompréhension.

Exemplier 3)

• Le suédois présente dans sa forme standard 35 ou 36 phonèmes, dont 18 voyelles.

- Le suédois présente dans sa forme standard 35 ou 36 phonèmes, dont 18 voyelles.
- Parmi les phonèmes rares, on retiendra les voyelles [y] et [y] (« pré-fermées antérieures arrondies », ylla, syl), la consonne fricative palatale [s] (kjol) et la consonne fricative vélaire [ß] (sjö, skjorta). Leur réalisation connaît de fortes variations dialectales.

- Le système phonologique suédois est caractérisé par une opposition entre voyelles longues et voyelles brèves (souvent doublée d'une opposition de timbre):
 - bot (soigné) /buːt/ et bott (habité) /but/
 - mål (but) /mo:1/ et moll (mineur pour musique) /mol/

• Le suédois est une langue à accent tonal: on oppose deux tons, qui permettent parfois de distinguer des paires minimales.

• Le suédois est une langue à accent tonal: on oppose deux tons, qui permettent parfois de distinguer des paires minimales.

boken (le livre)

boken (gâté)

• Le suédois est une langue à accent tonal: on oppose deux tons, qui permettent parfois de distinguer des paires minimales.

boken (le livre)

anden (l'âme)

boken (gâté)

anden (le canard)

Grammaire – Morphologie nominale

• Le suédois connaît deux genres (commun / neutre) et deux cas (nominatif / génitif).

Grammaire – Morphologie nominale

• Le suédois connaît deux genres (commun / neutre) et deux cas (nominatif / génitif).

• Le genre commun est né de la fusion des genres masculin et féminin (encore en norvégien).

Grammaire – Morphologie nominale

- Le suédois connaît deux genres (commun / neutre) et deux cas (nominatif / génitif).
- Le genre commun est né de la fusion des genres masculin et féminin (encore en norvégien).
- Le génitif est marqué par un suffixe –s généralisé : Stockholm är Sveriges största stad.

• Le nombre est marqué par plusieurs désinences, qui obéissent à quelques patterns, mais dont la distribution en synchronie est imprévisible :

- Le nombre est marqué par plusieurs désinences, qui obéissent à quelques patterns, mais dont la distribution en synchronie est imprévisible :
 - en flicka två flick**or**
 - en student två student**er**
 - en hund två hund**ar**
 - en fot två f**ö**tt**er**

- Le nombre est marqué par plusieurs désinences, qui obéissent à quelques patterns, mais dont la distribution en synchronie est imprévisible :
 - en flicka två flick**or**
 - en student två student**er**
 - en hund två hund**ar**
 - en fot två f**ö**tt**er**
- Les adjectifs s'accordent en genre et en nombre : en god hund, ett gott hus, två goda hundar.

• Une des caractéristiques du système nominal est l'emploi d'articles définis postposés :

• Une des caractéristiques du système nominal est l'emploi d'articles définis postposés :

```
jag läste bok-en
Jag läste en bok –
                      je
Je ai lu un livre
                           ai lu livre-le
Jag läste två böker – jag läste böker-na
                       je ai lu livres-les
Je
    ai lu deux
             livres
                       jag åt äppl-et
Jag åt ett äpple –
                       j'ai
J'ai
    mangé une
                           mangé pomme-la
            pomme
```

Grammaire - Pronoms

• Signalons l'émergence d'un pronom indéfini *man* (cf *on* < *homo) qui est désormais totalement intégré au système de la langue :

Man brukar fika varje dag med en kanelbulle.

On a l'habitude goûter chaquejour avec un gâteau à la cannelle

• Le suédois oppose des verbes forts (à ablaut) et des verbes faibles (répartis en trois groupes). Chaque verbe a six formes :

Infinitif	Impératif	Présent	Passé	Supin	Participe
dricka	drick	dricker	drack	druckit	drucken
prata	prata	pratar	pratade	pratat	pratad

• Pour chaque temps, un verbe n'a qu'une seule forme pour toutes les personnes : jag var, du var, han var, vi var...

• Pour chaque temps, un verbe n'a qu'une seule forme pour toutes les personnes : jag var, du var, han var, vi var...

• Jusqu'au XIXe siècle, le pluriel avait une forme différente : vi voro.

• Pour chaque temps, un verbe n'a qu'une seule forme pour toutes les personnes : jag var, du var, han var, vi var...

• Jusqu'au XIXe siècle, le pluriel avait une forme différente : vi voro.

• Il existe également un subjonctif (jag vore), mais son emploi est très réduit.

• Le futur est exprimé par une construction analytique : *jag ska vara* (je serai), où *ska* est l'équivalent de l'anglais *shall*.

• Le futur est exprimé par une construction analytique : jag ska vara (je serai), où ska est l'équivalent de l'anglais shall.

• Le suédois possède également un « present perfect »:

Jag har aldrig varit i Norge

I have never been in Norway

• Le futur est exprimé par une construction analytique : jag ska vara (je serai), où ska est l'équivalent de l'anglais shall.

• Le suédois possède également un « present perfect »:

Jag har aldrigvarit iNorgeIhave neverbeen inNorway

• Contrairement à l'anglais, le suédois distingue le supin (avec le present perfect) du participe.

• Tout comme en allemand, le verbe d'une proposition principale est strictement en deuxième position.

```
Jaghardruckitenöligår.JeaibuunebièrehierIgårharjagdruckitenöl.Hieraijebuunebière
```

• La P2 vaut également dans les propositions subordonnées, mais la négation (généralement postverbale) remonte devant le verbe :

Jag	tror	att	hon	ska	komr	na.
Je	pense	que	elle	va	venir	
Jag	tror	inte	att	hon	ska	komma.
Je	pense	pas	que	elle	va	venir
Jag	tror	att	hon	inte	ska	komma.
Je	pense	que	elle	pas	va	venir

• Les verbes suédois connaissent également une « forme en –s », qui varie en temps (kallas, kallades...).

- Les verbes suédois connaissent également une « forme en –s », qui varie en temps (kallas, kallades...).
- Bien que cette forme soit issue de la contraction d'une périphrase réfléchie (kalla-sig), elle exprime généralement le passif (han ska renovera villan / villan ska renoveras).

• Selon les verbes, cette forme peut tantôt exprimer la réciprocité (de slogs « ils se sont battus »), tantôt constituer un verbe essentiellement pronominal (det finns « il y a »), tantôt est un intensif / itératif (hunden biter / hunden bits « le chien mord »).

• Le suédois possède un article défini (en bok – boken), qui apparaît dans des contextes non déictiques (jag besökte en stad, kyrkan var stor), et qui est généralement incompatible avec d'autres déterminants (mitt hus / mitt *huset, Johans hus / Johans *huset).

• Problème : si le substantif est qualifié par un adjectif, un second article défini apparaît :

det gamla hus-et

• Problème : si le substantif est qualifié par un adjectif, un second article défini apparaît :

det gamla hus-et

• Si le substantif est précédé par un démonstratif (identique à l'article préposé), on emploie également l'article défini :

det hus-et

• Une solution proposée, notamment par les générativistes, est de voir dans l'article postposé une marque de l'accord (de même que dans « une bonne amie » le féminin est marquée trois fois). Cf LYONS, 1999.

• Une solution proposée, notamment par les générativistes, est de voir dans l'article postposé une marque de l'accord (de même que dans « une bonne amie » le féminin est marquée trois fois). Cf LYONS, 1999.

• Problème : il existe un autre démonstratif, denna, detta, dessa, qui, lui, n'est pas accompagné de l'article défini :

detta hus-*et

• L'article défini est généralement conçu comme une évolution du démonstratif (lat. ille > le, v.ang. sē, þæt > the...).

• L'article défini est généralement conçu comme une évolution du démonstratif (lat. ille > le, v.ang. sē, þæt > the...). Cependant, l'article -en, -ett peut difficilement descendre du démonstratif þinn (encore présent dans les textes anciens), qui est cependant à l'origine de l'article antéposé den, det.

- L'article défini est généralement conçu comme une évolution du démonstratif (lat. ille > le, v.ang. sē, þæt > the...). Cependant, l'article -en, -ett peut difficilement descendre du démonstratif þinn (encore présent dans les textes anciens), qui est cependant à l'origine de l'article antéposé den, det.
- Même si le norrois possède un autre démonstratif *hinn*, qui serait un bon candidat pour donner —*en*, la distribution des démonstratifs et l'évolution phonétique est peu claire.

• Par ailleurs, dans la plupart des scenarios diachroniques, la cliticisation de l'article défini est une des dernières étapes de la grammaticalisation.

- Par ailleurs, dans la plupart des scenarios diachroniques, la cliticisation de l'article défini est une des dernières étapes de la grammaticalisation.
- Or, le statut de clitique est assuré très tôt dans l'histoire du suédois (cf texte 2), alors que l'article est encore aujourd'hui absent dans d'autres situations typiques de la grammaticalisation (noms propres, possessifs...)

• Les trois langues de Scandinavie continentale sont réputées très proches. Or la définitude crée des lignes de fracture :

- Les trois langues de Scandinavie continentale sont réputées très proches. Or la définitude crée des lignes de fracture :
 - le norvégien emploie l'article avec les possessifs (huset mitt) alors que le suédois (mitt hus) et le danois (mit hus) non.

- Les trois langues de Scandinavie continentale sont réputées très proches. Or la définitude crée des lignes de fracture :
 - le norvégien emploie l'article avec les possessifs (hus**et** mitt) alors que le suédois (mitt hus) et le danois (mit hus) non.
 - le danois n'emploie pas l'article avec les démonstratifs (denne hund) alors que le suédois (den hunden) et le norvégien (denne hunden) si.

- Les trois langues de Scandinavie continentale sont réputées très proches. Or la définitude crée des lignes de fracture :
 - le norvégien emploie l'article avec les possessifs (hus**et** mitt) alors que le suédois (mitt hus) et le danois (mit hus) non.
 - le danois n'emploie pas l'article avec les démonstratifs (denne hund) alors que le suédois (den hunden) et le norvégien (denne hunden) si.
 - le suédois emploie l'article postposé avec les noms propres figés (vita huset) alors que le danois (det hvide hus) et le norvégien (det hvite hus) emploient l'article antéposé.

Problèmes liés à la définitude : Dialectologie

• Dans les dialectes suédois de Laponie, de Finlande et d'Estonie, l'article défini tend à être généralisé dans tous les cas de définitude sémantique (y compris avec les possessifs et les génitifs) : min bilen (suédois standard min bil).

Problèmes liés à la définitude : Dialectologie

- Dans les dialectes suédois de Laponie, de Finlande et d'Estonie, l'article défini tend à être généralisé dans tous les cas de définitude sémantique (y compris avec les possessifs et les génitifs) : min bilen (suédois standard min bil).
- Certains auteurs (RIEßler, 2002) y ont vu l'influence du partitif fennique.

III – LECTURE DE TEXTE